

L'embarras du choix

En 2023, en France, pour les patients asthmatiques, une quarantaine de spécialités pour inhalation buccale sont sur le marché avec un nom commercial de fantaisie. S'y ajoutent leurs copies dont le nom commercial comporte la dénomination commune internationale (DCI). Certaines de ces spécialités contiennent une seule substance (un corticoïde, un bêta-2 stimulant ou un atropinique). D'autres en contiennent deux, voire trois. Et au sein de chaque gamme, il y a souvent plusieurs dosages. En outre, les dosages mentionnés sur la boîte sont le plus souvent exprimés en "dose mesurée", c'est-à-dire celle expulsée du système doseur, avant l'embout buccal. Mais il peut s'agir aussi de la "dose délivrée", c'est-à-dire celle qui sort par l'embout buccal après dépôt d'une partie à l'intérieur de cet embout. Certaines présentations sont à agiter avant l'utilisation, d'autres pas. Pour une administration correcte, une coordination main-inspiration est parfois nécessaire, mais pas toujours. Et parfois, un même dispositif inhalateur est commun à diverses spécialités, par exemple le dispositif Breezhaler®, ce qui expose à des confusions entre ces spécialités.

Difficile de s'y retrouver ! Pour aider les professionnels de santé à garder le cap du service rendu au patient, Prescrire tient régulièrement à jour une "tableauscopie" des médicaments utilisés dans l'asthme (lire p. 584-585). C'est-à-dire un panorama structuré par des repères concrets, pratiques et pertinents pour les patients. Cette tableauscopie, comme une dizaine d'autres, est facile d'accès dans l'Application Prescrire, dans un espace dédié.

Un outil utile à avoir sous la main à l'officine ou au cabinet médical pour aider à choisir le médicament le plus adapté à un patient en particulier.



Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie et adaptée à notre demande.



Information adaptée à notre demande, mais incomplète.



Information minimale, ou limitée à quelques éléments accessibles par ailleurs.



Rétention d'information.

COTATIONS PRESCRIRE - Nouvelles substances, indications, posologies, formes, etc.

Notre appréciation globale, symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme, porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le patient, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : balance bénéfices-risques du médicament par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO

Appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU

Il s'agit d'une nouvelle substance sans plus d'intérêt clinique démontré que les autres substances du même groupe, et parfois d'un me-too, voire d'une quasi-copie.



INTÉRESSANT

Apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



PAS D'ACCORD

Médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.



APPORTE QUELQUE CHOSE

L'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



ÉVENTUELLEMENT UTILE

Intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.

LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER

Nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.